

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N°8

### SEANCE DU 23 AVRIL 2021

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 05 mars 2021, s'est réuni le 23 avril 2021 à 08h30, par Visio conférence sous la Présidence de Paul Ferré.

Nombre de délégués en exercice : 31

Date de convocation : 15 avril 2021

Nombre de membres présents : 32

Secrétaire de séance : Romain COTTEY

Nombre de votants : 27

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X					
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC		X	
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			MIVIERE PASCALE		X	
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUR SOLVEIG		X	
	PONCIN GEORGES	X			LOTTE BERNARD	X		
	BIGOT AGNES	X			POLONIA JOSEPH		X	
	GARREAU ELISABETH	X			SANJUAN CATHERINE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE		X	
	DUPOIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	DUBOST MICHEL	X			BODILLARD MARIE-CLAUDE	X		
	AUCAGNE GEORGES	X			CAMILLERI JEAN-LUC	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL			X
	COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	CHANEL BRIGITTE	X			ROZIER JOELLE		
CHEVALIER BERNARD		X			MAUGE LIONEL			X
RABUEL CLAUDE		X			LAURENT MICHELE		X	
LUX JEAN-MICHEL		X			LUCENET THIERRY		X	
VIOT DOMINIQUE		X			RIBOLLET ROGER			X
REIGNIER ALAIN		X			VERT JACQUES		X	
CLEYET-MARREL CLAUDE				X	CHAIGNEAU JOELLE			X
LABALME RICHARD		X			MORIN BRIGITTE	X		
ECKERT PIERRE		X			FONTAN CORINE			X
ROBERT MAGALI				X	PERRAUD CAMILLE			X
DAVIDIAN PHILIPPE		X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
ALBAN BERNARD		X			PROST PHILIPPE		X	
COTTEY ROMAIN		X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
PEIGNE BENOIT		X			MARTINEZ ROMAIN		X	
VARVIER SERGE	X			DEBROS PASCAL		X		
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC		X		

La séance est ouverte à 08h30.

### 1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité, M. COTTEY Romain est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

## 2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 12 MARS 2021

Le Comité Syndical, à l'unanimité **APPROUVE** le compte-rendu n°7 de la séance du 12 mars 2021.

## 3. POINT SUR LA SITUATION SUITE AUX NOUVELLES MESURES COVID19

Monsieur Ferré explique à l'assemblée que l'accueil est ouvert avec une personne à la fois. Le télétravail est effectué à tour de rôle (quand un équipement à domicile est disponible). Les collectes sélectives sont faites normalement. Les déchèteries restent ouvertes. Il n'y a pas eu, en ce début d'année, de cas Covid constaté au sein du personnel du Syndicat. Les réunions de bureau et les comités syndicaux sont maintenus en Visio.

## 4. OPERATIONS BROYAGE A DOMICILE A GARNERANS ET LAIZ

La commune de Garnerans a organisé une opération broyage à domicile le vendredi 26 mars 2021 : 7 particuliers ont bénéficié de l'opération.

La commune de Laiz a organisé l'opération broyage à domicile quant à elle le samedi 27 mars 2021 : 3 particuliers ont bénéficié de l'opération.

Le broyage a été effectué par l'Association Economie Solidarité Partage de Tournus qui emploie des personnes en cours de réinsertion dans la vie active. Le broyeur a été loué par le Smidom : 2 jours pour 432 € et celui-ci a été mis à disposition de l'Association Economie Solidarité Partage. Le déplacement de l'Association s'élève par commune, à 70 € à la charge des communes et le temps à domicile fut facturé par ESP aux particuliers.

Les communes sont satisfaites de cette opération. Le Smidom adressera dans les mois à venir, un courrier à chaque commune afin de recenser celles qui souhaitent s'engager dans cette démarche en novembre 2021 et/ou au printemps 2022.

Monsieur Camilleri informe que la commune de Saint Cyr sur Menthon a acquis un broyeur et organisera sur sa propre commune les opérations broyage à domicile.

## 5. POINT SUR L'OPERATION CHANGEMENT DE BACS A BORDS DE VEYLE

Monsieur Ferré a participé au Conseil Municipal de Chanoz Chatenay le 1<sup>er</sup> avril 2021 afin d'expliquer aux élus l'opération changement de bacs. A venir le Conseil Municipal de Biziat le 06 mai 2021 et le 17 mai 2021 à Saint Julien sur Veyle. Il y a eu 3 sessions sur Chaveyriat.

Point après 3 sessions :

CHAVEYRIAT									
Type de Foyer	Courriers envoyés "Avec échange"	Echange fait	%	Courriers envoyés "Sans échange"	Retour Fiche de renseignement	%	Nombre de foyer total	Nombre de retour	%
1	63	36	57%	5	8	160%	68	44	65%
2 et 3	73	72	99%	143	53	37%	216	125	58%
4 et +	75	16	21%	28	14	50%	103	30	29%
<b>TOTAL</b>	<b>211</b>	<b>124</b>	<b>59%</b>	<b>176</b>	<b>75</b>	<b>43%</b>	<b>387</b>	<b>199</b>	<b>51%</b>

Point après 2 sessions :

CHANOZ CHATENAY									
Type de Foyer	Courriers envoyés "Avec échange"	Echange fait	%	Courriers envoyés "Sans échange"	Retour Fiche de renseignement	%	Nombre de foyer total	Nombre de retour	%
1	47	17	36%	3	1	33%	50	18	36%
2 et 3	88	39	44%	110	33	30%	198	72	36%
4 et +	54	15	28%	28	9	32%	82	24	29%
<b>TOTAL</b>	<b>189</b>	<b>71</b>	<b>38%</b>	<b>141</b>	<b>43</b>	<b>30%</b>	<b>330</b>	<b>114</b>	<b>35%</b>

Temps moyen échange 5 mn soit un potentiel de 60 échanges pour une session de 5 h00.

Très peu de demande de RV le samedi AM.

Dernière session Chanoz Chatenay vendredi 23 avril 12h00 à 17h00.

Importance de la sensibilisation avant l'opération : boitage des flyers pour Biziat et Saint Julien.

## 6. PROJETS OMR ENTERREES

Monsieur Ferré fait un exposé succinct sur le projet du lotissement « Domaine Champs de Belleville » à Chaleins :

- ✓ Investissements 2020.
- ✓ Porté par l'aménageur Optimum Lotissement (2 colonnes OMR et 3 colonnes CS).
- ✓ 97 appartements et 36 pavillons.
- ✓ Ouverture possible sur l'extérieur par la suite.

Un projet également sur la commune de Grièges en 2021 :

- ✓ Réaménagement du point d'apport volontaire situé vers la laiterie.
- ✓ Mise en place vers l'entrée Nord de Grièges.
- ✓ Le Smidom investirait 30 k€.

Le Smidom pourrait financer d'autres projets en 2021 à hauteur de 30 k€ environ.

Rappel sur des projets réalisés en 2020 :

- ✓ PAV OMR Saint Etienne sur chalaronne : potentiel 127 foyers.
- ✓ PAV OMR Guéreins : 188 foyers (2 colonnes OMR).
- ✓ Risque d'avoir qu'une seule colonne OMR si un jour celle-ci tombe en panne.

Quelle production moyenne en litrage en 2020 pour les particuliers et les pros/admin ?

bacs	Cat.	adresses	moy levées/sem	litrage sem	litrage/ adresse/sem en lit.	poids estimé sem en kg
40/240	Particulier	15858	3859	578 487	36	57 849
360 et +	Pros/ admin	609	423	229 607	377	22 961
		<b>16467</b>	<b>4282</b>	<b>808 094</b>		<b>80 809</b>

Une colonne OMR : 4 000 litres utile pour 80 à 100 foyers avec passage 1 fois par semaine (après passage en Redevance Incitative).

Monsieur Varvier précise qu'il faut être attentif au nombre de colonnes OMR installées pour qu'elles ne soient pas saturées. Attention également aux emballages.

Monsieur Viot pense que la façon de calculer le taux de remplissage à son importance. On vide quand le taux de remplissage est à 100 %. A prévoir, un vidage lorsque le taux de remplissage est de 3/4.

## **7. MISE EN PLACE DES COLONNES AERIENNES OMR A CONTROLE D'ACCES**

Le Smidom a proposé aux HLM de Thoissey pour les immeubles La Chalaronne d'installer une colonne aérienne OMR. Après leur assemblée, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas donner une suite favorable au projet. Mail a été envoyé aux administrateurs.

Le Syndicat prévoit de faire une étude sur les bailleurs sociaux compte tenu de l'évolution ECT et Bio déchets.

Autres projets : Laiz les Huguets début juillet 2021.

Deux autres colonnes sont disponibles, l'une pourrait être attribuée aux résidences secondaires situées à Saint Didier sur chalaronne. A voir.

## **8. COLLECTE DE L'AMIANTE DE MARS 2021**

Une collecte a eu lieu le mardi 30 mars 2021 à la déchèterie de Saint Etienne sur Chalaronne :

- ✓ 22 dépôts pour 6.4 Tonnes (une seule benne).
- ✓ Frais de transport réduit car l'enfouissement a été fait dans le casier du Sytraival à Saint Etienne sur Chalaronne.
- ✓ Coût 2 365 € TTC hors transport.

Prochaine collecte le mardi 29 juin 2021 à la déchèterie de Vonnas.

## **9. RAPPORT ANNUEL 2020**

Monsieur Jarret présente le rapport annuel 2020 à l'assemblée délibérante.

Monsieur Aucagne souligne qu'il n'a pas trouvé les horaires de la recyclerie de Vonnas sur le site internet du Smidom.

Monsieur Jarret répond que le nécessaire sera fait.

Monsieur Aucagne demande si l'on pourrait mettre en place la collecte en C0.5 sur la commune de Saint Cyr sur Menthon mais en commençant par un quartier.

Messieurs Jarret et Fontanilles étudieront la demande et reviendront vers la commune.

Monsieur Rabuel informe que certains habitants de la commune de Vonnas ont été collectés le lundi de Pâques, est-ce normal ?

Réponse de Monsieur Fontanilles : le prestataire EGT qui ne collectait que certains professionnels a collecté quelques bacs de particuliers qui étaient sortis dans une rue.

Monsieur Pallot informe que la commune de Cormoranche sur Saône va installer des caméras de surveillance pour lutter contre les dépôts sauvages et surveiller le trafic routier (coût : 25 000 €, subvention 50 % par la Région).

Monsieur Lux précise que la commune de Francheleins a également installé des caméras pour un coût de 40 000 €. La commune a reçu une subvention de la Région à hauteur de 23 000 €.

Monsieur Peigné informe que l'on peut prendre les gens qui mettent des dépôts sauvages en temps réel.

Monsieur Camilleri émet une remarque sur la déchèterie de Saint Jean sur Veyle. Il a constaté qu'il y avait un gros turnover des gardiens. Quand Monsieur Pont est absent, on constate que la déchèterie est moins bien entretenue.

Monsieur Aublanc fait également la même remarque.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Approuve le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers tel qu'il est présenté.
- Autorise le Président à le transmettre aux Communautés de Communes adhérentes pour information aux Maires des communes concernées et à le diffuser sur le site internet du Smidom Veyle Saône.

## **10. POINT SUR LA CAMPAGNE NATIONALE DE CARACTERISATION DES DECHETS EN 2017**

Les diapositives présentées lors du Comité Syndical sont jointes au compte-rendu.

## **11. ANNULATION DE LA DELIBERATION N°2021-02 DU 05 FEVRIER 2021**

Monsieur FERRE explique que la délibération du 05 février 2021 concernant l'exécution partielle par anticipation des dépenses d'investissement prise par le Comité Syndical appelle à des observations au titre du contrôle de légalité par la Préfecture de l'Ain par un courrier en date du 11 mars 2021.

En effet, la décision du Comité Syndical doit indiquer le montant et l'affectation des dépenses autorisées et par conséquent, les ventiler par chapitres et articles budgétaires d'exécution. Il ne s'agit pas d'une décision de principe. De plus, le Syndicat aurait dû joindre au budget primitif un état des dépenses engagées en vertu de cette autorisation.

Compte tenu de ces remarques, le Comité Syndical est invité à retirer sa décision qui revêt un caractère illégal.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- Retire la délibération en date du 05 février 2021.

## **12. ENLEVEMENT DES MONSTRES SUR LES PAV**

Monsieur Ferré explique comment se déroule l'entretien des PAV :

- ✓ Lundi : 2 agents avec BOM (mulet) car la capacité des fourgons est insuffisante ; 44 % des tonnages de « dépôts sauvages de la semaine ».
- ✓ Autres jours : 2 agents avec 2 fourgons (secteur nord et secteur sud).
- ✓ Aucun de ces véhicules ont la capacité pour accueillir des objets volumineux. Si « monstres » (canapé, machine à laver,...). Accord à faire avec la commune concernée pour rendez-vous sur PAV avec le véhicule de la commune et chargement pour évacuation sur déchèterie par la commune.

Monsieur Montangerand informe que le point d'apport volontaire de Perrex qui est équipé d'une caméra ne rencontre plus ce genre de dépôts.

## **13. ACTIVITE DU PREMIER TRIMESTRE 2021**

Monsieur Ferré expose à l'assemblée les différents tableaux et graphiques représentant l'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Ceux-ci seront joint au compte-rendu.

## **14. QUESTIONS DIVERSES**

- Recyclerie : Madame Forêt, Monsieur Ferré et Monsieur Dupuit ont rendez-vous avec l'association Tremplin à Bourg en Bresse le 07 mai 2021.

- Recours de Mme et M. Mamalet sur le point d'apport volontaire situé Rue de Saint Trivier à Montmerle sur Saône. Leur requête a été rejetée par le Tribunal Administratif de Lyon le 30 mars 2021. Appel possible sous 2 mois.
- Organom : accord sur le principe d'une indemnité kilométrique pour le vidage des OMR des 6 communes d'ex Bords de Veyle à la Tienne (à la place d'un quai de transfert).
- Extension des consignes de tri : confirmation du démarrage au 1<sup>er</sup> semestre 2022.
- Intégration Messimy et Chaleins courant mars 2021 :
  - Messimy 438 emplacements (2,7 levées/mois).
  - Chaleins 451 adresses (2,2 levées /mois).
- Fréquentations des déchèteries le dimanche matin : pour information Vonnas 62 passages le 18/04, Francheleins 46 passages le 11/04.
- Monsieur Peigné fait part d'un courrier reçu en Mairie de Saint Didier sur Chalaronne concernant un usager très mécontent.  
Monsieur Ferré prendra connaissance de ce courrier.
- Agenda :
  - Bureau n°8 le vendredi 04 Juin 2021.
  - Comité Syndical n° 9 le vendredi 18 juin 2021.



Le Président,  
Paul FERRE